



Orléans, le 16 avril 2012

**FSU Centre**  
10 rue Molière - 45000 Orléans  
Fax : 02 37 21 39 89  
E-mail : [fsu.centre@fsu.fr](mailto:fsu.centre@fsu.fr)

Véronique Mercy  
Secrétaire régionale  
06 89 08 28 46

A Monsieur Le Président de la Région Centre  
Conseil Régional  
9, Rue Saint-Pierre Lentin  
45041 ORLEANS CEDEX 1

Monsieur le Président,

Nous nous adressons à vous à propos du dispositif « Venez au lycée » dont nous avons découvert l'existence tout récemment, grâce à notre représentant au CESER et suite à une proposition de rencontre de la part de Mme Rebout, le 18 avril prochain à Blois, avec les autres organisations syndicales.

Comme vous le savez, nous nous efforçons d'être très présents sur toutes les questions régionales, et nous acceptons habituellement bien volontiers les invitations qui nous sont envoyées, mais dans le cas présent nous ne pouvons que nous interroger sur la conception que les responsables de la région ont du dialogue avec les organisations syndicales.

Voici la première réponse que nous avons envoyée à l'attention de Mme Rebout :

- Nous sommes invités à venir échanger avec les autres organisations syndicales sur la seule "mise en œuvre" d'un dispositif dont les "principes sont définis" et qui a déjà été présenté en plénière de l'assemblée régionale. Or nous n'avons jusque-là été ni consultés ni informés sur ce projet.
- Les documents fournis sont des textes dont l'objectif principal est de faire la promotion du dispositif « venez au lycée » ; au-delà des intentions affichées et des formulations valorisantes, les objectifs réels ne sont pas explicitement présentés.
- L'argumentaire de Mme Rebout est introduit par une référence allusive aux réformes en cours, et à leurs "bonnes intentions". Aucune distance critique avec ces réformes, en dehors du manque de moyens pour les appliquer. Le dispositif "venez au lycée" va venir à l'appui de ces réformes, nous dit-on. Ce n'est pas la meilleure entrée, pour nous. Les responsables de la région ignorent-ils que nous combattons ces réformes, que nous avons des mandats et des propositions pour d'autres choix pour les lycées? Ignorent-ils que la FSU, sur ces bases, est sortie renforcée des dernières élections professionnelles?
- Les textes que nous avons reçus visent à faire évoluer le rôle des lycées dans un sens qui nécessite à tout le moins de s'interroger sur les missions premières du Service Public d'Education, sur les conditions de la réalisation de ces missions, dans le respect de valeurs qui préservent les élèves de

toute pression extérieure, et sur les niveaux de responsabilité les plus appropriés entre l'Etat et les collectivités.

Cette forme de "labellisation" des lycées dans le réseau du territoire nous pose problème. Elle va bien au-delà de l'utile ouverture des lycées sur l'extérieur, déjà largement en œuvre dans la plupart des établissements, notamment grâce aux possibilités offertes par la région. Cette ouverture qui peut certainement être encore améliorée, mais à condition de rester strictement délimitée par le cadre des programmes et des objectifs des enseignements, dans des démarches didactiques, pédagogiques et éducatives qui sont de la responsabilité des équipes pluri-professionnelles des lycées, et dans le cadre de la mission première des lycées, qui est toujours la formation initiale des jeunes sous statut scolaire.

Pour compléter cette première réponse, voici quelques observations et questions que nous nous posons sur le dispositif « venez au lycée », dans la mesure où, comme indiqué ci-dessus, les objectifs de ce projet ne sont pas très lisibles pour nous, au vu des documents dont nous disposons.

- L'un des objectifs est-il de rentabiliser les locaux et équipements des lycées ? Les lycées et leurs équipes vont-ils devoir rechercher des partenariats de façon à couvrir y compris par des fonds privés une partie de leurs besoins ? Ce projet annonce-t-il une diminution des moyens accordés par la région aux lycées ? La recherche de ces financements va-t-elle devenir une partie de l'activité des établissements ?
- Les lycées étant d'abord des lieux d'enseignement dont les bâtiments sont pensés prioritairement en articulation avec les besoins de ces enseignements, comment comptez-vous préserver leur mission première, la formation initiale sous statut scolaire, si d'autres activités qui vont entraîner l'utilisation de locaux, de matériel, et le recours à des personnels relevant de votre responsabilité ou de celle de l'Etat, sont sollicités ?
- Le dispositif s'inscrit dans le cadre du SRADDT, en relation avec le CPRDFP. Les intentions sont-elles d'en étendre les logiques, au-delà de la formation professionnelle, à toute la formation initiale en lycée ? Dans la perspective d'une décentralisation accrue de la formation et de l'orientation que vous revendiquez avec l'ARF ? Quel devenir pour la formation initiale générale, la culture commune à laquelle chaque jeune et futur citoyen a droit, dans cette logique de décloisonnement de la formation et de l'orientation, et de mixité des publics ?
- Quelles incidences pédagogiques sur l'offre d'enseignement ? Incidences de la généralisation de la mixité des publics, que vous semblez préconiser, incidences de la valorisation sans restriction de l'apport des territoires dans tout un tas de domaines (citoyenneté, éducation sportive, culture, arts, etc.), avec risque d'externalisation d'enseignements déjà très fragilisés dans la réforme des lycées ?
- Comment faites-vous coïncider les principes qui fondent le Service Public d'Education avec des logiques qui limitent les perspectives à celles des besoins des territoires et des bassins d'emploi ? Comment comptez-vous concilier le « rôle fort » que le lycée doit jouer en faveur de « l'attractivité » du territoire, dans un contexte de déssectorisation et de mise en concurrence des établissements, avec le principe d'égalité d'accès à la formation sur tout le territoire national ? Comment comptez-vous préserver les élèves de pressions extérieures notamment sur l'orientation, quand vous inscrivez la formation initiale dans une logique d'ouverture aux entreprises du territoire ? Quelles garanties du respect de la neutralité et de la laïcité avec cette large ouverture des établissements ?

Les textes présentés le 22 mars nous frappent par leur énorme écart avec les préoccupations des personnels de l'Education actuellement. Même si vous vous appuyez

sur les compétences qui sont celles de la région, nous estimons que le projet « venez au lycée » pose beaucoup de questions sur le devenir direct de la formation initiale sous statut scolaire. Or nous croyons savoir que le recteur n'a pas été consulté.

La FSU et ses syndicats se sont adressés aux candidats à l'élection présidentielle pour faire connaître leurs propositions pour l'école et les interroger sur leur programme pour l'Education. Pour nous la priorité est là, dans la construction d'un Service Public d'Education qui assure la réussite de tous. Vu les retards bien connus de la région en matière de niveau de formation (pour résumer brièvement une préoccupation partagée), son avenir passe impérativement par la démocratisation de l'école. L'ouverture des lycées sur l'extérieur sera un plus à examiner en rapport avec cet objectif, ni plus, ni moins. Les personnels actuellement surchargés, dont les missions sont de plus en plus remises en cause, sont d'abord préoccupés par les moyens, la formation et la reconnaissance qui leur manquent pour pouvoir faire bien le cœur de leur travail.

Dans l'état actuel de nos interrogations, dont témoignent les questions ci-dessus, nous sommes opposés à ce projet et nous prendrons toutes nos responsabilités pour le combattre.

Nous sommes tout à fait disposés à échanger avec vous sur le rôle que la région peut jouer pour améliorer les conditions d'études des lycéens, dans le cadre de ses compétences, mais dans un dialogue ouvert qui nous permette de nous exprimer sur le fond du dispositif « venez au lycée ». C'est sur ces bases que nous participerons à la réunion du 18 avril.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, au nom de la FSU Centre, l'expression de notre profond attachement au Service Public, que nous aimons, et que nous défendons.



Véronique Mercy,  
Pour la FSU Centre